



ATELIERS DE FORMATION

Convention de Formation Technicien

47^{es} Assises de Pathologie à La Baule 16/05/2024

Sous l'égide de l'

Académie Internationale de Pathologie - Division Française

&

Association Francophone des Technologistes en Anatomie et Cytologie Pathologiques

N° de déclaration d'activité 11910670491 - CERTIFICATION QUALIOP pour actions de formations L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au 20/02/2026



■ PRESENTATION / THEMES

Le premier atelier traitera d'une filière de formation à connaître et de l'évolution de carrière d'un technicien au sein d'une structure ACP.

Une filière de formation pour les techniciens en ACP, celle du Bachelor en Biologie médicale et Biotechnologie avec spécialisation en Anatomie Pathologique.

Madame Christine Le Boulay, responsable de la formation à l'IUT de Quimper exposera les prérequis, les modalités d'accès et les objectifs de ce parcours de formation Bac + 3, ainsi que les débouchés dans notre domaine précisément.

Dr Pascale Guertzider : Chef de service du laboratoire d'Anatomie et Cytologie Pathologique du Centre Hospitalier de Saint Nazaire témoignera de son expérience d'accueil d'étudiants en alternance issue de cette formation dans son service.

L'évolution de carrière d'un technicien en ACP jusqu'au poste de directeur de site.

Mme Audrey Mirabel, Directrice du site nantais de IHP Group, et Mr Sylvain Claeyens, Directeur des sites tourangeau et angevin de IHP Group, vous feront part de leurs parcours et expériences professionnels les ayant conduits de la fonction de technicien à celle de Directeur de site.

Le second Atelier sera consacré à l'**Accréditation des laboratoires ACP.**

Mme Audrey Mirabel, Directrice du site nantais de IHP Group, et Mr Sylvain Claeyens, Directeur du site angevin de IHP Group vous exposeront leur expérience de la mise en place de la qualité au laboratoire ACP selon la norme iso 15189 et préciseront leur rôle au quotidien dans cette démarche volontaire et réglementée devant répondre aux nouvelles exigences de la pathologie à l'ère de la médecine personnalisée.

Le troisième atelier abordera plusieurs problématiques autour de la **prise en charge macroscopique des prélèvements tissulaires de mélanome** à l'ère des nouvelles recommandations thérapeutiques.

Le Dr Rémi Vergara du service d'Anatomie Pathologique du CHU de Bordeaux vous présentera la prise en charge du ganglion sentinelle en 2024.

Le Dr Thibault Kervarrec du Service d'Anatomie Pathologiques du CHU de Tours vous exposera les problématiques liées au phénomène de régression dans la prise en charge des pièces de tumeurs primitives et de métastases de mélanome.

Le Pr Maxime Battistella du Service d'Anatomie Pathologique de l'Hôpital Saint Louis à Paris abordera la problématique des effets du traitement néoadjuvant sur la prise en charge macroscopique des pièces de tumeurs primitives et de métastases de mélanome.

■ PUBLIC CONCERNE

Ces Ateliers sont ouverts à tous les médecins pathologistes, aux techniciens libéraux ou publics, aux cadres ainsi qu'aux secrétaires, intéressés par la problématique de la macroscopie, des rapports humains, des moyens et de l'organisation indispensable à l'efficacité de nos structures dans un monde en transition. Les responsables qualité seront également concernés par les différents thèmes abordés.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les prérequis, les modalités d'accès, les objectifs et les débouchés de la formation Bachelor en Biologie médicale et Biotechnologie en ACP.

Avoir connaissance des possibilités d'évolution de carrière de fonction de technicien vers celle de directeur de site, et ses modalités en termes d'accès Savoir les modalités de mise en place et le suivi de la qualité au laboratoire ACP selon la norme 15189

Connaître les modalités de prise en charge du ganglion sentinelle, et des prélèvements cutanés ou métastatiques après traitement néoadjuvant dans le mélanome en 2024

comprendre les problématiques liées au phénomène de régression tumorale spontanée dans la prise en charge macroscopique des résections cutanées et des métastases dans le mélanome

■ PLANNING

8h30/10h - AMT 1

Formation et exemple d'évolution de carrière d'un technicien en ACP

11h/12h - AMT 2

Accréditation des laboratoires ACP

14h30/18h30 - AMT 3

Miscellanées du mélanome

19h - Cocktail bord de mer

Non-inclus dans l'inscription à régler en plus 70 euros TTC /pers.

■ FRAIS D'INSCRIPTION

310 euros TTC

Date limite de demande 17 avril 2024

*Le dossier d'inscription complet sera envoyé ultérieurement par l'ACP Francophone
Le bulletin de pré-inscription fait office de demande de dossier
et ne constitue pas un document d'inscription définitive*



ATELIERS DE FORMATION

Convention de Formation Technicien

47^{es} Assises de Pathologie à La Baule jeudi 16/05/24

Sous l'égide de l'

Académie Internationale de Pathologie - Division Française

&

Association Francophone des Technologistes en Anatomie et Cytologie Pathologiques

N° de déclaration d'activité 11910670491 - CERTIFICATION QUALIOPi pour actions de formations L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au 20/02/2026



BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION

Date limite de demande le 17 avril 2024

Compléter et retourner le formulaire à l'adresse postale ou Email

<p>Mr Hervé DEBAQUE AIP - Division Française 32 cours Albert Thomas 69008 LYON</p>	<p>aip-df1@orange.fr</p>
---	---

Pour toutes questions portant sur la convention contacter

<p>Mr Hervé DEBAQUE herve.debaque354@orange.fr</p>

Employeur

Personne en charge du dossier	
Nom du service	
Nom de la structure	
Adresse	
Tel	
Email	

Bénéficiaire de la Formation

Titre	Mr Mme
Nom	
Prénom	
Email du participant	
Service du Participant	

Votre inscription au Cocktail/Soirée bord de mer 19h/00h30 - 70,00 €/pers

Participation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Non
Merci d'indiquer votre adresse email, Ajuste sens vous contactera pour finaliser votre participation au Cocktail	
Email participant	

Date

Signature et cachet de l'employeur